

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 Novembre 2014

DATE DE CONVOCATION : 13 novembre 2014

PRESIDENT : Bertrand MAURIS-DEMOURIoux, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Paul BALLALOUd, Florent BRASIER, Marie-Hélène CHAVES, Marion COMTE, Giovanni CORRIAS, Christelle DAVID, Valérie FERRARINI, Claude GOY, Jean-Paul GUIGNARDAT, Julie HOLLOSI, Hervé LEMOS, Arnaud MANIGLIER, Jean-Claude MONTCHARMON, Isabelle MONTMASSON, Vincent MUNKA, Laurence NENNIG, Jean-Michel PASQUIER, Paul PASQUIER, Christophe PERY, Christelle PIERRARD, Nathalie RIOU, Sandrine TRINCAT, Laurette ZANON

ABSENTS EXCUSES : Rémi DELSANTE, Véronique FOREL (pouvoir donné à Valérie FERRARINI), Isabelle FRACHON BOURQUI (pouvoir donné à Laurence NENNIG), Sandrine RECHER (pouvoir donné à Jean-Paul BALLALOUd), Lilian RUBIN-DELANCHY (pouvoir donné à Christophe PERY)

SECRETARE : Julie HOLLOSI



Monsieur le maire demande au Conseil l'approbation :

- Du procès verbal de la séance du 30 octobre 2014
Le Conseil Municipal a approuvé le PV du 30 octobre 2014 à l'unanimité.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A APPROUVÉ le budget supplémentaire 2014 du Budget Général tel qu'il a été établi par la Commission des Finances.

BUDGET GENERAL

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses :	151 511,65 €
	Recettes :	151 511,65 €

<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses:	1 941 159,65 €
	Recettes :	1 941 159,65 €

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A APPROUVÉ le budget supplémentaire 2014 du Budget de l'Eau tel qu'il a été établi par la Commission des Finances.

BUDGET DE L'EAU

<u>EXPLOITATION</u>	Dépenses :	49 770 €
	Recettes :	49 770 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses :	422 595,29 €
	Recettes :	422 595,29 €

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A APPROUVÉ le budget supplémentaire 2014 du Budget de l'Assainissement tel qu'il a été établi par la Commission des Finances.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

<u>EXPLOITATION</u>	Dépenses :	1 400,24 €
	Recettes :	1 400,24 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses :	363 449,90 €
	Recettes :	363 449,90 €

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A ACCEPTÉ de verser exceptionnellement la somme de 2000 € au Quartet Théâtre dans le cadre de l'organisation du festival de théâtre.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A ACCEPTÉ de verser à l'Harmonie Municipale une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 € par musicien présent sur les rangs.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A ACCEPTÉ de verser au Sou des Ecoles la somme de 1551 € pour permettre à l'école Gripari d'organiser son voyage à Lyon.

Le Maire,
Bertrand MAURIS-DEMOURIoux

Affiché du 25 novembre 2014

au